

Bretagne, Finistère
Le Conquet

Le chenal d'entrée du port du Conquet : tourelles de la Louve, des Renards et de la grande Vinotière

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29133697
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ports de Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : tourelle
Précision sur la dénomination : Etablissement de signalisation maritime

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Le chenal d'accès au port du Conquet présente différentes roches et chaussées. Le système de balisage mis en place depuis le milieu du 19^e siècle permet de sécuriser l'accès au port. Ce système comprend balises, tourelles et phare.

"Les écueils à redouter dans le voisinage sont, dans le chenal du Four, au nord le Normand et la grande Vinotière, au sud la chaussée des Renards, qui s'étend à deux encablures de la pointe du même nom, et enfin, mais plus au large, la basse des Renards, où il ne reste que 8 pieds d'eau à basse mer. La grande Vinotière est signalée par une tourelle rouge et noire, la basse des Renards par une bouée noire, et l'extrémité de la chaussée des Renards par une tourelle noire. Ces colorations ont été adoptées en supposant des navires allant à Brest. [...] Une tourelle noire a été construite sur la Louve en 1876." (Notice par M. Mengin, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, Ports maritimes de la France de Ouessant au Pouliguen, 1879). Le premier balisage de la grande Vinotière date de 1857. Des travaux sont de nouveau réalisés en 1895-1896. Le balisage de la petite Vinotière est évoqué dans les documents d'archives conservés aux archives départementales du Finistère (4 S 292).

Si les normes de couleurs ont été modifiées au cours du 20^e siècle, roches et balisages sont toujours d'actualité.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 19^e siècle ()

Dates : 1857 (daté par source), 1876 (daté par source), 1896 (daté par source)

Description

Trois tourelles qui participent à la sécurisation du chenal du port du Conquet. Navigation qui inclut les phares de la presqu'île de Kermorvan et de la pointe Saint-Mathieu.

Tourelle La Louve : tourelle latérale bâbord de couleur rouge ; 6 m de haut ; voyant lumineux au sommet ; identifiant FR000001887500001 ; identifiant Phares et Balises 290032 ; maçonnerie de moellon ; peinture sur ciment

Tourelle des Renards : tourelle latérale bâbord de couleur rouge ; 6 m de haut ; voyant lumineux au sommet ; identifiant FR000001887700001 ; identifiant Phares et Balises 2900321 ; maçonnerie de moellon ; peinture sur ciment

Tourelle de la grande Vinotière : tourelle latérale bâbord de couleur rouge ; 19 m de haut ; voyant lumineux au sommet ; identifiant FR000001826100001 ; identifiant Phares et Balises 2900300 ; maçonnerie de moellon sur soubassement maçonné ; peinture sur ciment

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **Le Conquet**
Archives départementales du Finistère, 4 S 292
Archives départementales du Finistère : 4 S 292

Bibliographie

- **Ports maritimes de la France de Ouessant au Pouliguen : notice Port du Conquet, 1879**
Ports maritimes de la France de Ouessant au Pouliguen : notice Port du Conquet, 1879
Bibliothèque nationale de France

Illustrations



Tourelle de La Louve, latérale
bâbord, pour l'entrée du
chenal du port du Conquet
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20232906200NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Phare de Kermorvan (Etablissement de signalisation maritime n°643/000) (IA29001132) Bretagne, Finistère, Le Conquet, Pointe de Kermorvan

Le port du Conquet (Le Conquet) (IA29133479) Bretagne, Finistère, Le Conquet

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Tourelle de La Louve, latérale bâbord, pour l'entrée du chenal du port du Conquet

IVR53_20232906200NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation